



AVIS DE PUBLICITE APPEL A CANDIDATURES MARCHE DE NOËL 2025

OBJET : MISE EN CONCURRENCE POUR LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- 1- **Contexte :** La Commune de Vulbens met à disposition des emplacements situés dans le centre Ecla, 20 route de Faramaz. Ces emplacements permettent à des exploitants d'assurer l'installation d'un ou plusieurs stands à vocation artisanale pour l'animation de la zone lors du marché de Noël 2025 de la commune.
- 2- **Modalité d'attribution :** Le nombre de stands par catégorie sera limité afin que les ventes soient équitables. Une commission d'attribution sera chargée de veiller à ce paramètre. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

3- Cadre Juridique :

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.
L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre non personnel. L'occupation est temporaire, précaire et révocable.
Procédure prévue à l'article L2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

4- Redevance :

L'occupation du domaine public est consentie moyennant **une redevance fixée à 10 € l'emplacement par jour. Un emplacement est entendu par les dimensions de 1,80 m X 0,75m (soit 1 table).**
Un emplacement avec un chalet est fixé à 10 € par jour. (sous réserve de disponibilité)

Le règlement **TOTAL** doit s'effectuer par **chèque. Aucun règlement en espèce ne sera accepté.**

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation de notre part et de cas de force majeure dûment justifié. Lors du règlement, un reçu vous sera remis. Les règlements par chèque seront encaissés après la manifestation.

5- Conditions d'exploitation :

La mise à disposition est consentie pour une durée de 1 ou 2 jours entre le **samedi 6 décembre 2025 de 13h00 à 23h et le dimanche 7 décembre 2025 de 8h30 à 17h.**
Les stands seront mis à disposition à l'intérieur du centre Ecla. L'organisateur se garde le choix de l'implantation du marché de Noël.

Les stands sont à décorer pour que ces journées soient féériques dans l'esprit de Noël.

Des prises électriques sont à disposition à proximité, les rallonges ne sont pas fournies.
Merci de préciser dans le bulletin d'inscription les besoins en prise électrique.

L'installation des stands se fera :

- De 13h00 à 14h30 le samedi 6 décembre 2025. Ouverture au public de 15h00 à 23h.
- De 8h30 à 9h30 le dimanche 7 décembre 2025. Ouverture au public de 10h à 17h.

Un parking prévu à cet effet est à disposition. Le gardiennage par une agence de sécurité est prévu la nuit si vous souhaitez laisser votre stand sur place entre les deux jours. Avant le départ, obligation de ramasser les débris et déchets quel qu'il soit et de les déposer dans des containers prévus à cet effet.

L'exposant devra rester sur son stand pendant toute la durée du marché, aux horaires d'ouverture au public et sera responsable de son emplacement. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol d'accident ou autre incident divers.

Fait le :

A

Signature

Information et contact :

Accueil de la mairie :

Ouverture les mardis de 7h30 à 17h, les jeudis de 14h à 19h et les vendredis de 9h à 12h30

Téléphone : 04 50 04 35 77

Courriel : contact@vulbens.fr